



ZONE DE SECOURS

VAL DE SAMBRE

Réunion du collège de la Zone de Secours

Lieu : Caserne d'incendie de Sambreville.
Salle Marcel Fisenne

Date : 23 juin 2026

Heure : 08H30

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 9 juin 2026
2. Mise en irrécouvrable d'un droit constaté AMU - Année 2022
3. Mise en irrécouvrable d'une facture AMU - Année 2023
4. Mise en irrécouvrable des droits constatés AMU - Année 2023
5. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2024
6. Prise d'acte du résultat de l'évaluation d'un membre du personnel administratif pour la période 2024 – 2025
7. Adaptation de la date de prise d'effet de la décision portant octroi d'une promotion barémique au SP
8. Dispense temporaire de l'obligation de disponibilité d'une ambulancière volontaire pour cause de grossesse -
9. Proposition Conseil de zone - Autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel –
10. Ordonnancement du mandat N°558
11. Ordonnancement des mandats N°559 au n°577

Le Secrétaire de la Zone,

Le Président du Conseil de Zone,

Xavier GOBBO

Philippe VAUTARD